

Info.pl@ine

N°78 – 1^{er} février 2006 – 3 pages

Ne pas se précipiter pour faire le 1^{er} apport d'azote

AGRO-METEO

Le mois se termine de nouveau avec le sec après une 2^{ème} décennie de janvier correctement arrosée.

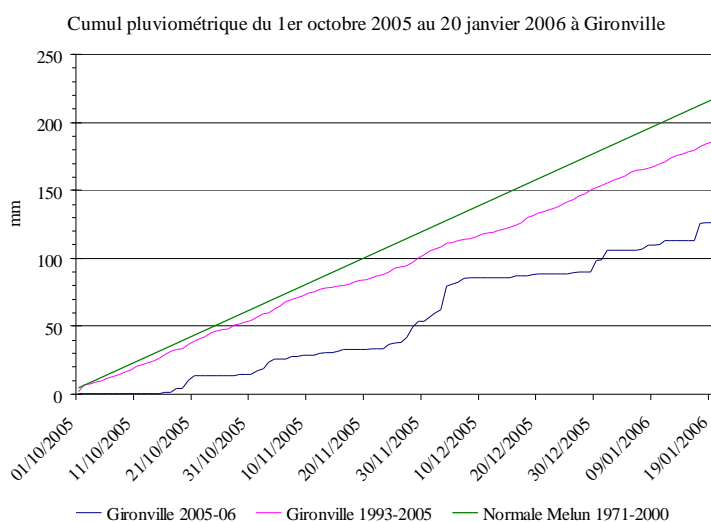
A Melun le déficit en eau de janvier est de 17 mm qui s'ajoute au déficit observé depuis le début de la campagne. Désormais depuis le 1^{er} octobre il manque **116 mm** d'eau par rapport à la normale (128,2 mm cette année contre 244,5 mm pour une année moyenne).

Des parcelles habituellement humides n'ont jamais été aussi saines. Dans ce cas, les enracinements des cultures pourraient être favorisés.

Dans les parcelles profondes, en réalisant les reliquats azotés de sortie d'hiver, on observe un horizon 60-90 cm très sec.

Enfin, dans les parcelles superficielles et si le mois de février reste sec, dès la remontée des températures les symptômes de sécheresse seront rapidement visibles.

L'évapotranspiration réelle est liée aux températures, au vent, au rayonnement et à la consommation des cultures. Actuellement, les pluies couvrent juste la demande climatique sur un blé.



Côté températures : les derniers jours de janvier sont froids.

Le 25 janvier, une des journées les plus froides, les températures minimales sont descendues entre -6°C et -8°C (Châtelet-en-Brie). Ce sont des températures sous abris qui ont pu être largement inférieures en plaine du fait de la présence de vent.

Ces températures basses sont encore annoncées pour au moins toute la semaine.

BLE

⊞ 1^{er} apport d'azote

∅ Jusqu'au stade épi 1 cm, les besoins en azote sont faibles : de l'ordre de 50 unités (soit 15% des besoins totaux)

∅ Les reliquats sortie hiver seront certainement élevés

Les reliquats en entrée d'hiver étaient en moyenne de 80 kg/ha sur les réseaux de parcelles prévention nitrates (voir Info.pl@ine n°75). La moyenne sur céréales d'hiver atteignait 90-95 kg/ha. C'est déjà un niveau très élevé. De plus, la majorité de cet azote se trouvait dans le 1^{er} horizon (0-30 cm). A cela s'ajoute une faible pluviométrie entre le 1^{er} novembre et le 31 janvier (à Melun, 109 mm contre 180 mm pour une année moyenne) qui laisse espérer un très faible lessivage.

∅ La valorisation de l'apport minéral est faible à ce stade

En effet, l'azote apporté tôt est stocké dans les feuilles les plus basses. Le transfert vers le grain ne s'opère qu'au cours de la montaison. En cas de sécheresse, ce sont ces feuilles qui disparaissent en premier et ne participent donc pas à l'alimentation de l'épi en fin de cycle.

Ne pas se précipiter en profitant du gel du matin pour faire ce 1^{er} apport. En effet, si le temps froid et sec persiste, cet apport sera encore plus mal valorisé.

∅ Trop d'azote pendant le tallage est nuisible

En effet, il y a formation de talles secondaires dont l'action est quasi négligeable sur le rendement. Bon nombre d'entre elles régresseront à la montaison. Par contre, les risques de verse et de développement de maladies (oïdium mais aussi septorioses) dus à une végétation excessive sont accrus.

| Votre situation | Règle de décision |
|--|--|
| Vous avez réalisé un reliquat | Attendre si possible le résultat de l'analyse et décider le 1 ^{er} apport ou éventuellement sa suppression en fonction du résultat d'analyse. |
| Vous n'avez pas réalisé de reliquat | Apporter 30 à 40 unités d'azote maximum mais pas avant la mi-février voire la fin du mois pour les semis les plus tardifs. |
| Vous utilisez la méthode visuelle sur une bande double densité | Le jaunissement précoce de cette bande annonce une faim d'azote avant le reste de la parcelle. Quand cela sera le cas, vous aurez une quinzaine de jours pour faire votre 1 ^{er} apport. <i>Mais attention à la lecture de cet indicateur. Dans les parcelles séchantes, si la pluie tarde encore à arriver les décolorations pourraient être dues à des carences induites (le manque d'eau entraînant un manque d'azote).</i> |

ORGE D'HIVER-ESCOURGEON

P 1^{er} apport d'azote

Comme pour le blé, il est important d'attendre les mesures de reliquats azotés ou les 1^{ères} tendances pour raisonner le fractionnement de l'azote. Nous y reviendrons ultérieurement.

Le 1^{er} apport d'azote n'est pas à prévoir avant la mi-février voire la fin du mois.

SOUFRE SUR CEREALES D'HIVER

Seuls les sols filtrants, peu profonds et superficiels, nécessitent un apport de 30 à 45 unités de soufre (en SO₃).
Soit dans les sols suivants :

| |
|--|
| Argilo calcaires et limons calcaires peu profonds, |
| Sables, |
| Argiles sableuses superficielles, |
| Limons battants peu profonds. |

(Source : classification des sols de Seine-et-Marne)

En effet, compte tenu de la faible pluviométrie de l'hiver, les autres types de sols ne présentent pas de risque de carence.

OBSERVATIONS DES MAUVAISES HERBES

Les tours de plaine réalisés à cette époque permettent de faire le point sur l'enherbement des parcelles et d'ajuster les stratégies de désherbage. Cette année, les semis ont été réalisés en général de bonne heure et dans des conditions favorables autant à la culture qu'aux mauvaises herbes.

Dans certaines parcelles non désherbées à l'automne, on peut observer des vulpins et parfois des gaillets très développés. Si les peuplements sont élevés, il sera nécessaire de limiter la concurrence qu'ils exercent sur la culture dès la sortie de l'hiver. Des véroniques, certes moins nuisibles, peuvent aussi être très développées.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RESPECTER LES CONDITIONS PARTICULIERES D'EPANDAGE

P Rappel des règles d'épandage sur des sols gelés

Attention, la réglementation prévoit une interdiction d'épandage sur les sols pris en masse, c'est-à-dire qui ne dégèlent pas dans la journée.

A l'inverse, les épandages de tous les fertilisants azotés sont autorisés sur des sols qui alternent gel et dégel en 24 h.

Ces règles d'épandage s'appliquent quelles que soient la période et la culture en place ou prévue.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
*avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural*
Toutes rediffusion et reproduction interdites